

La FSU Territoriale

SNUTER 94
Immeuble «Corbusier»
1 rue Le Corbusier
94000 CRETEIL
01 49 56 53 29
✉ sdu@valdemarne.fr

FSU - SNUTER 94

Section des Collèges

Immeuble 80, rue du Général de Gaulle

7 – 9, Voix Félix Eboué

94000 CRETEIL

01 43 99 86 04

✉: contact.fsu-territoriale@valdemarne.fr

Sommaire

- Avant propos
- Les élections professionnelles 2018
- La Prime Exceptionnelle du pouvoir d'achat : les demandes de la FSU

**Le MAG des agents
des Collèges du Val de Marne**
Janvier 2019: numéro 3

Pour cette année 2019, la FSU Territoriale du Val de Marne, souhaite à tous les agents des collèges, leur famille et leurs proches la meilleure des années possibles.

D'un point de vue professionnel nous espérons que pour cette année ENFIN, et toutes celles à venir, vous aurez au sein de votre établissement d'enseignement, les moyens humains et matériels de travailler dans de bonnes conditions.

Le bilan social de la collectivité qui nous a été présenté dernièrement nous confirme malheureusement qu'au sein du Conseil départemental à peu près 10% des agents sont absents pour maladie au quotidien (dans ce chiffre est englobé le congé maternité). Pour notre syndicat ce chiffre qui ne cesse d'augmenter est un révélateur des mauvaises conditions de travail des agents dans notre département : charge de travail accrue, postes vacants de plus en plus nombreux, et de plus en plus longtemps, postes de remplaçants insuffisants, la double hiérarchie :

- lien fonctionnel -
- lien hiérarchique qui peuvent induire sur le terrain des difficultés, surface de travail dans vos collèges qui augmentent suite à des travaux sans moyens humains supplémentaires...

La FSU Territoriale est présente à vos cotés pour faire valoir vos droits. N'hésitez pas à contacter notre représentant :

Mr GODARD OLIVIER

TEL 01.43.99.86.04

06.45.62.37.15

Présent toute la semaine (à l'immeuble Pyramide)

pour mieux vous accompagner. Il peut aussi venir dans votre établissement pour animer des réunions d'information syndicale et vous donner des informations sur vos droits.

Ce journal est votre journal, si vous souhaitez qu'un sujet particulier soit traité, ne pas hésiter à nous contacter au mail : contact.fsu-territoriale@valdemarne.fr



Résultats des élections professionnelles de 2018 au sein du Conseil départemental du Val de Marne

Comité technique départemental :

Tous les électeurs étaient invités à voter pour élire leurs représentants du personnel au comité technique départemental (CTD).

Résultats

- Total inscrits : **7926**
- Total votants : **2347**
- Nombre de votants à l'urne : 1576
- Nombre de votants par correspondance : 771
- Total suffrages exprimés : **2222**
- Total blancs et nuls : 125
- Participation : **29,6 %**

La FSU Territoriale reste la deuxième organisation syndicale du département avec 5 sièges sur 15 au Comité Technique Départemental. Nous avons aussi 3 sièges de titulaire au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (sur les 10), et nous avons 3 représentants titulaires en Pré CAP A, Pré CAP B, Pré CAP C.

Nous remercions les agents qui se sont exprimés le 6 décembre 2018, mais le taux d abstention reste cependant très élevé, ce que nous regrettons.

La FSU est première force dans l'éducation nationale. Nos élus sont présents pour accompagner, renseigner, soutenir les agents et nous défendons au quotidien le service public .

Le comité technique et une instance de concertation chargée de donner des avis sur des questions de projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services , les questions relatives aux effectifs, aux emplois .

Etre délégué du personnel c'est avoir une connaissance fine des métiers des agents des collèges et de leurs conditions de travail.

FSU SNUTER 94	Isabel GUIDONNET	Caroline GIRAUD-
	Guillaume MUNOS	HERAUD Frédéric PUYRAIMOND
	Olivier GODARD	Manuella TRIFAULT
	Florence PHILIPPON	Mohamed SENOUSSAOUI
	Philippe SOLIOT	Valérie DOMON

Nos élus au Comité Technique

Départemental :

Voici la lettre ouverte adressée au Président du Conseil départemental mi décembre 2018 (et transmise à l'ensemble des agents de la collectivité) concernant la demande de notre syndicat pour que les agents du département puissent percevoir la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat créée par le gouvernement pendant le mouvement des gilets jaunes (et qui n'est pas prévue d'être perçue par les fonctionnaires).

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Comme vous le savez la Fédération Syndicale Unitaire a regretté dans les récentes mesures proposées par le gouvernement que les fonctionnaires soient écartés de la possibilité de se voir verser - à l'identique du secteur privé - une prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat.

Après la prolongation du gel du point d'indice pour l'année 2019 c'est encore un coup bas porté contre les agents de la fonction publique titulaires ou non titulaires qui chaque jour œuvrent – et souvent dans des conditions éprouvantes – dans les services publics.

Au sein du Département du Val de Marne, nous vous avons régulièrement interpellé sur les conditions de travail des agents, du nombre de postes vacants qui non seulement augmente mais qui reste de plus en plus long-temps vacants, ce qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes tant sur la charge de travail des agents de la collectivité que sur son fonctionnement.

Nous rencontrons au quotidien un grand nombre de collègues qui souffrent de leurs conditions de travail ou recherchent le sens de ce qui leur est demandé faute de moyens adaptés.

Les agents du service public départemental sont à bout, et attendent de votre part des gestes forts.

La collectivité se veut un bouclier social pour les habitants du Val de Marne, pour autant, elle n'a pu protéger ses agents d'un certain nombre de mesures défavorables : fin des 2 mois du Président pour tous au moment de partir à la retraite, retour du jour de carence, mise en place du RIFSEEP qui vient impacter défavorablement le régime indemnitaire lors de certaines situations liées à la maladie....

Si une partie de ces mesures découlent d'obligations réglementaires imposées par un gouvernement acquis au libéralisme économique, les agents de la collectivité constatent sur leur fiche de salaire la baisse de leur pouvoir d'achat.

Aussi, Monsieur le Président, dans le cadre de la libre administration de la collectivité, nous vous demandons de mettre en œuvre la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat pour les agents du Conseil départemental dont vous avez la responsabilité.

Nous vous demandons un rendez-vous au plus vite.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur le Président, nos sincères salutations.



A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse écrite de l'Exécutif départementaux alors qu'un certain nombre de villes, de départements, de Conseils Régionaux ont mis en œuvre cette prime pour leurs agents !

Nous n'en attendons pas moins de notre collectivité ! Nous vous tiendrons informés de ses suites de cette demande.

Notre organisation syndicale la FSU Territoriale participe régulièrement aux réunions avec la direction des collèges , pour avoir des informations sur les projets en cours, mais aussi informer l'administration sur des difficultés rencontrées par des équipes.

Pour information, voici quelques points à l'ordre du jour des rencontres avec l'administration :

*Préserver la santé des agents en tenant compte des difficultés liées à leurs métier et prise en compte des restrictions médicales dans l'organisation du travail ([sur ce sujet, si vous rencontrez des difficultés à faire valoir les préconisations de la médecine préventive dans votre travail, merci de nous contacter](#)).

* Intégration d'un certains nombres de CUI en postes de contractuels , avec accompagnement .

* Assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les ATTEE dans le cadre du dialogue social de qualité .

* Mise en place d'un référentiel d'entretien des locaux et une organisation de travail adapté en mode « dégradé » ([nous demandons son application dans tous les établissements pour soulager les collègues lors d'absences](#))

* Mise en place de l'évaluation des risques professionnels dans le cadre du document unique et de la diffusion du registre d'hygiène et sécurité qui se trouve dans le bureau du gestionnaire mis à disposition des ATTEE ([nous contacter si vous n'avez pas de registre](#))

La FSU est très représentative aux instances paritaires

le CHSCT (comité d'hygiène et sécurité et condition de travail)

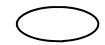
*en 2018 le CHSCT a visité 3 collèges la FSU était présente lors de ces 3 visites .

*le 20 mars 2018 lors de la séance du CHSCT départemental la FSU a invité 3 experts (enseignants et collègue ATTEE) du collège saint Exupéry à Vincennes lors de la fermeture de l'établissement pour une pollution de présence de solvants chlorés dans le sol .

*le 20 mars conteneurs très lourd set pénibles à manœuvrer au collège Watteau ([la Direction des Bâtiments recherche une solution pour éviter que les collègues soient mis à mal par cela](#))

* le 24 mai problèmes de livraison dégradations des conditions de travail (manutention manuelle) au collège Decroly. La Direction des Bâtiments à fait le nécessaire ([mise en place d'un élévateur](#))

Je souhaite : Avoir des renseignements



Adhérer au syndicat FSU-SNUTER 94



NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... . VILLE.....

TELEPHONE ADRESSE MAIL

LIEU DE TRAVAIL.....

DATE.....

SIGNATURE:

Bulletin à renvoyer à l'adresse ci dessous :

La FSU Territoriale Snuter 94 -Immeuble Le Corbusier -1, Rue Le Corbusier
94000 Créteil

Ce journal est réalisé grâce aux cotisations de vos collègues adhérents à notre syndicat

